

Le sprinkler et le NFPA



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Connaître les bases des bases des règles sprinkler NFPA 13, NFPA 20 et NFPA 25 et la mise en application dans le cadre d'exemples de risques précis comme sites industriels, entrepôts, établissements recevant du public etc.

PUBLIC CONCERNE

Responsable technique de site, agent SSIAP 3, technicien niveau BAC +2 en reconversion professionnelle, ingénieur en fluides, architectes, ingénieur bureau d'études, ingénieur prévention des risques

Durée → 2 journées , 14 heures

Prérequis → Aucun

Nombre de stagiaires par session → 5 personnes minimum et 8 personnes maximum

Coût : 1 650 EUR HT par personne

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le NFPA 13

Définitions

Classement des risques

Les différents types de risques et leur protection

Les sprinklers de type spray

La protection par sprinklers CMSA grands principes et particularités

La protection par ESFR grands principes et particularités

La protection des stockages en racks

La protection des stockages automatisés

Dimensionnement des installations

Exemples et exercices sur différents types de risques

Le NFPA 20

Définitions

Différents types de sources d'eau

Particularités des réserves d'eau

Motopompes diesel

Motopompes électriques

Réseaux d'eau publics

Dimensionnement des sources d'eau

Introduction au NFPA 25

Base des contrôles réguliers des installations

MOYENS PÉDAGOGIQUES MIS EN OEUVRE

La formation alterne théorie et mise en situation pratique, via notre atelier de formation où des matériels sont présentés avec possibilité de manipulation par les opérateurs

Vidéos

ÉVALUATION DES STAGIAIRES

- Exercices pratiques

- Une étude de cas pendant le séminaire
- QCM d'évaluation des connaissances acquises de 30 minutes en fin de séminaire